

Enregistré en Préfecture le :  
17/02/2022



**C  
C  
A  
S**

## **RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2022**

# INTRODUCTION

La loi d'orientation 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République, en son article 11, précise que les collectivités Territoriales de 3 500 habitants et plus doivent tenir un débat d'orientation budgétaire (DOB) dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif.

La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe », précise que les collectivités locales sont soumises à de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière, notamment en accentuant l'information aux administrateurs.

Aussi, le débat d'orientation budgétaire s'effectue sur la base d'un rapport élaboré par le Président, précisant les orientations budgétaires, la présentation de la structure, l'évolution des dépenses et des effectifs.

Le projet de budget sera présenté au Conseil d'Administration en Avril 2022. Au préalable il y a lieu d'organiser un débat portant sur les orientations budgétaires.

Ce document fera l'objet d'une délibération spécifique invitant les administrateurs à en prendre acte, et sera transmis au Préfet pour le contrôle de légalité.

Le CCAS est un établissement public administratif qui intervient en direction de toute personne en situation de fragilité et développe des actions de prévention en matière de lutte contre les exclusions mais aussi de santé.

L'étendue de ses missions doit être à l'image des défis et autres enjeux auxquels l'action sociale est confrontée avec une attention particulière sur l'évolution des besoins en lien avec la crise sanitaire et ses conséquences. En tant qu'établissement administratif, le CCAS dispose d'une personnalité juridique distincte de la commune, c'est-à-dire un conseil d'administration et un budget propre.

Concernant le budget communal, l'année 2022 sera marquée par de nouvelles contraintes financières fortes avec une accentuation de la baisse des dotations de l'état avant leurs totales disparitions en 2023 ainsi qu'une hausse de la péréquation.

Dans ce contexte tendu Monsieur le Maire a adressé une lettre de cadrage stipulant des efforts sur les budgets de fonctionnement à hauteur de - 5% pour tous les services.

Cette préparation budgétaire s'inscrit dans une stratégie financière qui intègre la contrainte économique et la volonté d'efficacité de notre action publique envers les plus vulnérables, c'est dans ce contexte que le rapport d'orientation budgétaire prévoit l'optimisation de certains dispositifs.

Toutefois il est à noter que Monsieur le Maire et le conseil municipal ont voté le renouvellement de la subvention pour le CCAS dans sa totalité, actant leur volonté d'agir envers les plus fragiles après ces deux années de pandémie.

**Le montant de la subvention de la ville pour l'année 2022  
au profit du CCAS s'élève à :**



6 020 000 €

## LE PÔLE SOLIDARITÉ

### CCAS

- Administration Générale et Aides aux familles
- Maison de l'Autonomie
- Action Sociale et Insertion

### VILLE

- Logement
- Prévention Santé et Risques sanitaires

**SOMMAIRE**

**1 -  
RETROSPECTIVE**

**BUDGET PRIMITIF 2021**

**COMPTES  
ADMINISTRATIFS  
2018-2020**

**2 -  
PERSPECTIVES**

**SECTION DE  
FONCTIONNEMENT 2022**

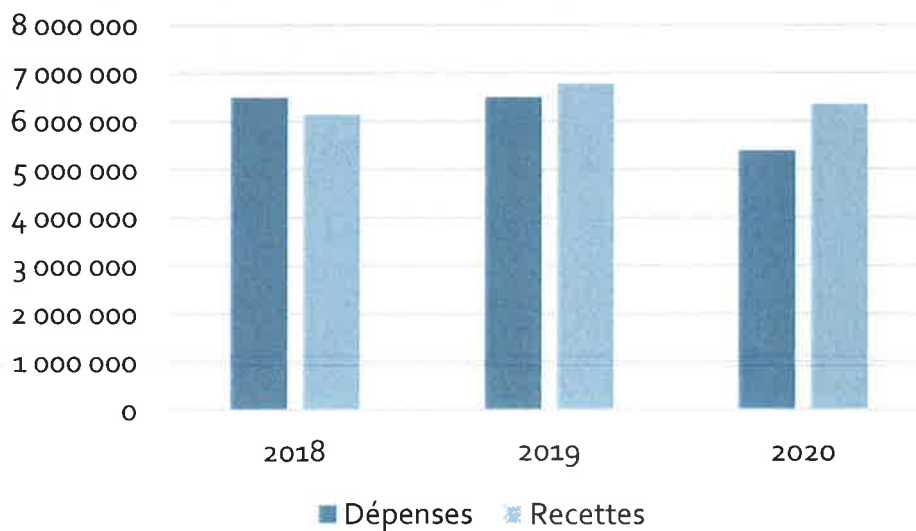
**SECTION  
D'INVESTISSEMENT 2022**

Pour rappel, le budget primitif 2021 du CCAS se composait comme suit

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	7 462 567,00€	7 462 567,00€
INVESTISSEMENT	92 582€	92 582€
TOTAL BUDGET	7 555 149,00€	7 555 149,00€

Analyse rétrospective 2018-2020 du compte administratif

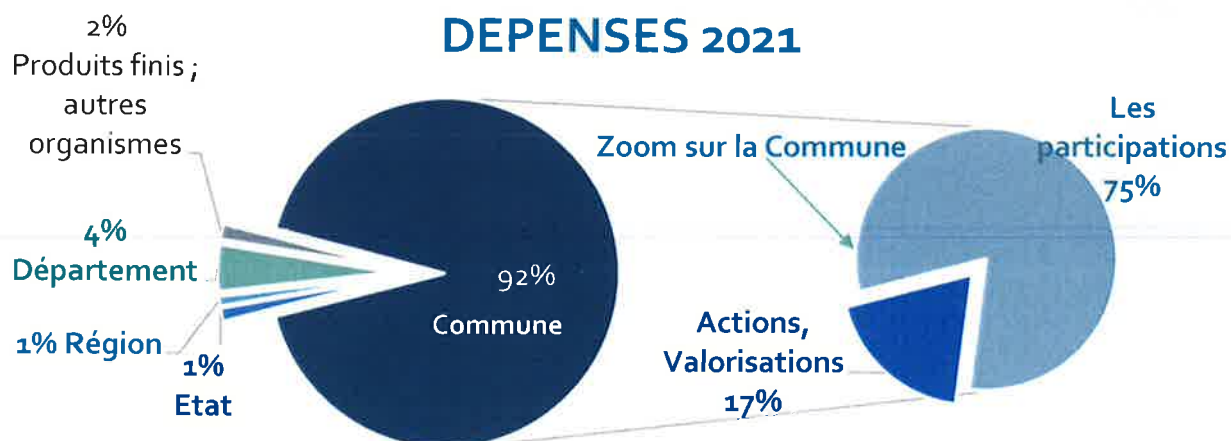
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT D'EXERCICE
CA 2018	6 500 045,37€	6 152 282,04€	- 347 763,11€
CA 2019	6 505 191,41€	6 785 348,59€	280 157,18€
CA 2020	5 388 691,60€	6 356 389,26€	967 697,66€



## RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES (€)	BP 2019	BP 2020	BP 2021
70- vente de produits finis	131 768	96 415,76	90 486
74 – Dotations et Participations			
Etat	81 000	81 000	76 560
Région			60 000
Département	264 800	269 540	280 751
Commune	6 200 000	6 200 000	6 020 000
Autres organismes			5 000
77- Produits exceptionnels	25 483	25 115	25 000
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>6 703 051,00</b>	<b>6 678 070,76</b>	<b>6 557 792,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>	<b>6 703 051,00</b>	<b>6 678 070,76</b>	<b>6 557 792,00</b>
R002 – RESULTAT REPORTE	349 877,06	630 034,24	904 769,00
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>7 052 928,06</b>	<b>7 308 105,00</b>	<b>7 462 567,00</b>

## REPARTITION DES RECETTES SELON LES DEPENSES 2021



Le CCAS est un acteur central pour une Solidarité de proximité, **organisant l'attribution de l'aide sociale légale et dispensant l'aide sociale facultative** envers les publics fragiles .

Les orientations budgétaires sont présentées sous 3 entités :

1-

**LA FAMILLE ET LES PARTICIPATIONS**

2-

**L'ACTION SOCIALE ET L'INSERTION**

3-

**LA MAISON DE L'AUTONOMIE**



## 2.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

### Rétrospective du Budget Primitif 2021

70 - Ventes de produits finis		90 486€
74 - Dotations et Participations		6 442 311€
▪ Etat (DRIHL 92)	76 560€	
▪ Région	60 000€	
▪ Département	280 751€	
▪ Commune	6 020 000€	
▪ Autres	5 000€	

### LE DEPARTEMENT

### Stabilité sur les dotations concernant les 3 dispositifs :

#### L'Espace Insertion

Une convention de partenariat délègue la gestion et le fonctionnement de l'espace insertion au CCAS  
Permet aux Ruellois d'instruire une demande de RSA et d'avoir un accompagnement dans le cadre de leur démarche d'insertion

#### Action Sociale Liée aux logements

Favorise l'accès ou le maintien dans le logement des ménages en difficultés dans une perspective d'insertion durable.  
Cette contribution concerne le poste de travailleur social dédié à cette fonction.

#### La Maison de l'autonomie

La téléassistance, elle facilite le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées

Le coût global estimatif est de 9,20€/mois/abonné subventionné à hauteur de 7€/mois pour les personnes non imposables et de 4,5€/mois pour les personnes imposables. Le solde est à la charge du bénéficiaire (vente de produit fini)

<b>ETAT (DRIHL)</b>	Participe aux dispositifs de l'hébergement d'urgence en période hivernale et de l'accueil de jour
<b>La Boussole</b>	Propose 10 places dont 4 disponibles pour le public Rueillois et 6 mise à disposition SIAO 115

**REGION (ARS)**

**Poursuite du dispositif**

**« Projet Pass vers »**



+ 60 000€

Projet expérimental mené avec la MGEN Etablissement de santé mentale de la ville

Son objectif est de travailler sur un projet de vie pour faire accepter le projet de soin.

L'organisation est prévue en binôme avec une infirmière de la MGEN et une assistante de service social du CCAS

Cette subvention concerne le poste d'assistant de service social dédié à cette fonction.

**AUTRES ORGANISMES**

Partenariat avec le Syndicat des Eaux de la presqu'île de Gennevilliers.

L'objectif est de soutenir des actions de solidarité en direction des usagers de l'eau se trouvant face à des difficultés de paiement de leurs factures. Egalement de mettre en œuvre des mesures d'accompagnement et de prévention pour la réduction des consommations d'eau.

**VENTE DE PRODUITS FINIS**

La tarification usagers provient :

- \* Des activités, sorties, séjours des seniors
- \* Des bénéficiaires de la téléassistance
- \* Des repas Boussole et de l'hébergement

## PROJETS TRANSVERSES DU CCAS 2022

### LES ORIENTATIONS 2022

#### **POURSUIVRE LA DEMATERIALISATION DU CALCUL DU QUOTIEN FAMILIAL**

La réflexion sur l'automatisation du calcul du Quotient Familial se poursuit par des études sur la simplification de son mode de calcul et des données à recueillir .

#### **FACILITER L'ACCES AUX SOINS POUR TOUS**

Poursuivre la collaboration avec les professionnels de santé et soutenir la CPTS de Rueil Malmaison afin de maintenir l'offre de soins sur la ville et de développer des actions en faveur de la santé mentale.

Faciliter la mise à disposition de fournitures de santé (gel hydro alcoolique, masques chirurgicaux ou alternatifs ...) auprès des populations fragiles ou précaires et des agents municipaux afin de renforcer les mesures de prévention et lutter contre la crise sanitaire

#### **PARTICIPER AU PROJET DE PREVENTION CONTRE LES VIOLENCES**

Poursuivre l'action et le soutien en faveur des femmes victimes de violences

Participer aux actions de prévention contre les violences faites aux enfants

## 2.2 LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

### Les participations BP 2022 : 4 800 000€

Permettent de donner une lecture de l'effort social de la ville envers les populations sur les secteurs de :



RÉTROSPECTIVE

### LA FAMILLE



**Bons Cap Loisirs** : à destination des bénéficiaires de minima sociaux pour faciliter l'accès aux activités sportives et culturelles

**2020 : 252 bénéficiaires**

2021: 232 bénéficiaires

**Rueil Pass Loisirs** : contribue à financer les activités culturelles et de loisirs pour les enfants âgés de 6 à 18 ans, issus de familles relevant des quotients 1-2-3

**2020 : 1 203 familles**

2021: 1 371 familles

**Kit de rentrée scolaire** : distribué aux enfants scolarisés à Rueil-Malmaison et issus de familles relevant des tranches 1 et 2 du quotient familial

**2020 : 1 352 Kits distribués**

2021: 1 570 Kits distribués

« Lire à Rueil » : Est une action menée auprès des familles en tranche 1 et 2 et dont 1 enfant est âgé de 6 à 18 ans, cette distribution de chèque s'est adossée à la distribution des kits scolaires et a permis de toucher beaucoup plus de familles elle réalise donc sa vocation première qui est de promouvoir la lecture

**2020 : 462 familles**

2021 : 754 familles

## LA FAMILLE

Intitulés	Rétrospectif BP 2021 (€)	Projet BP 2022 (€)	%
011 - Charges à caractère général	55 400€	55 400€	0
65 – Autres Charges de Gestion Courante	245 000€	245 000€	0

## LES AIDES



### ➤ Familles

- Poursuivre le développement de la dématérialisation du calcul du QF (Quotient Familial)

### ➤ Accès au droit

- Développer notre partenariat avec le CDAD (Conseil Départemental de l'Accès aux Droits) pour enrichir l'offre des permanences proposées au CCAS
- Mise en place du nouveau site du CCAS réactualisé

## ACTION SOCIALE ET INSERTION



**La Boussole** : Centre d'accueil de jour annuel et d'hébergement d'urgence en période hivernale en faveur des personnes sans résidence stable. Selon l'Art 51 de la loi du 05 mars 2007 relative au droit du logement.

Cette structure est partiellement subventionnée par la DRIHL.

**En 2020** 392 domiciliations

**En 2021** 331 domiciliations

**L'Espace insertion** : Accueille, informe et accompagne les bénéficiaires du RSA. Une convention de partenariat avec le Conseil Départemental des Hauts-de Seine fixe les objectifs de retour à l'emploi et permet l'octroi d'une subvention par le département au CCAS couvrant 70 à 80% des dépenses globales.

**En 2020** 468 demandes de RAS instruites 74,83% de retour à l'emploi des bénéficiaires

**En 2021** 93 demandes du RSA instruites, et reçu 540 demandes dématérialisées  
63 % de taux de retour à l'emploi des bénéficiaires (baisse sensible dû au manque d'un poste de référent)

**L'Épicerie sociale** : Permet à un public rencontrant des difficultés financières, sociales ou familiales de faire ses courses en ne réglant que 10% du prix des achats. L'économie réalisée permet la réalisation d'un projet définit au préalable entre la famille et le travailleur social référent.

La Croix Rouge, via une convention de partenariat avec le CCAS, gère l'approvisionnement en denrées de l'épicerie et perçoit à ce titre une subvention de 35 000€ pour l'achat de produits que la collecte alimentaire ne permet pas d'obtenir.

**En 2020** 403 Personnes ont bénéficié de l'Intervalle

**En 2021** 399 personnes ont bénéficié de l'Intervalle

(2019 : 600)

**En 2020** 53 Personnes ont été aidés par le dispositif « zéro ressources »

**En 2021** 34 Personnes ont été aidés par le dispositif « zéro ressources »

(2019 : 38)

**L'aide aux Rueillois en difficultés** : La commission d'urgence permet dans un délai de 48h l'octroi de chèques multi-service à des familles en rupture alimentaire. La commission permanente étudie mensuellement les demandes d'aides formulées par les usagers en difficultés financières.

**En 2020** 55 Aides accordées en commission d'urgence

21 Dossiers étudiés en commission permanente

**En 2021** 47 aides accordées en commission d'urgence

24 dossiers étudiés en commission permanente

(2019 : 78/51)



## ACTION SOCIALE ET INSERTION

Intitulés	Rétrospectif BP 2021 (€)	Projet BP 2022 (€)	%
011 Charges à caractère général	236 979€	242 131€	2,17
65 – Autres Charges de Gestion Courante	81 457€	81 457€	-
012 Charges de Personnel	108 000€	108 000€	-

### ➤ Précarité et Pauvreté

- Développer l'espace numérique pour répondre à la problématique de fracture numérique sur la commune.
- Réfléchir sur un projet d'accueil des publics en précarité, en complémentarité des missions de la Boussole.
- Fluidifier les relations avec le SST6 (Services de Solidarité Territorial) pour apporter des réponses rapides et concertées au public en difficulté.

### ➤ Action contre les Violences

- Reconstitution du dispositif, qui vise à soutenir les personnes victimes de violences conjugales avec une prise en charge des frais de taxis pour se rendre à l'institut médico-légal afin de faire constater les blessures ou encore de prendre en charge des nuitées d'hôtel dans l'attente de l'activation d'autres dispositifs
- Pilotage du projet transverse de prévention contre les violences faites aux enfants

+5 000€



### ➤ Projet « Pass vers »

Une convention de partenariat entre la MGEN et le CCAS subventionnée par l'ARS a été signée.

Dans ce cadre, l'équipe médico-sociale sera composée de :

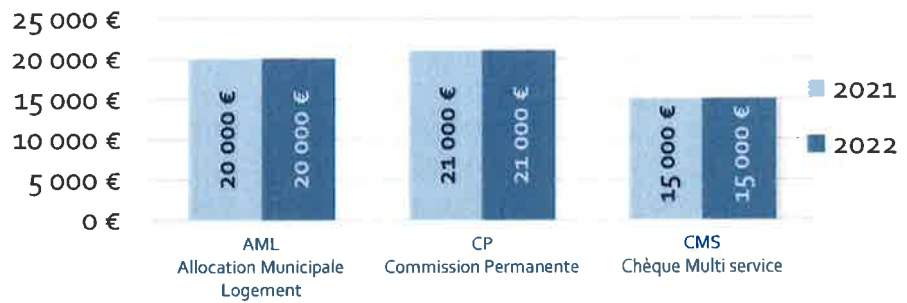
1 infirmier recruté par la MGEN

1 assistante sociale recrutée par le CCAS

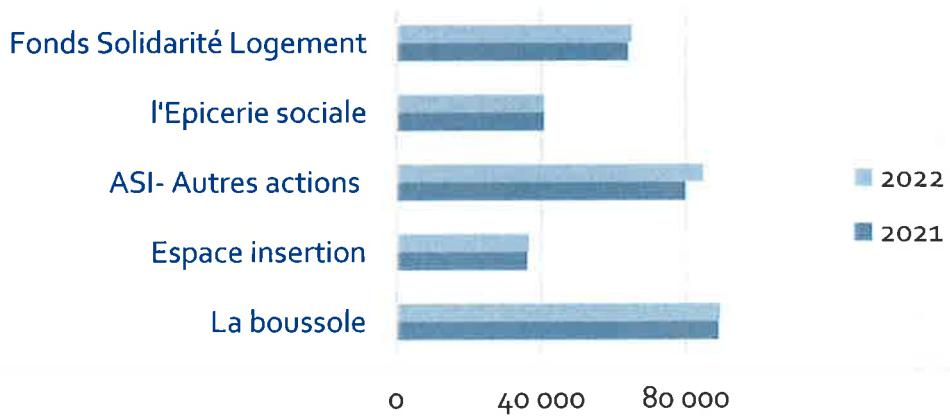
# ACTION SOCIALE ET INSERTION

LES ORIENTATIONS 2022

## STABILITE DES AIDES ET SECOURS 2021-2022



## PROJECTION DU BUDGET PAR SECTEUR 2021-2022





## LA MAISON DE L'AUTONOMIE

**La Restauration Seniors**

- **Le resto club** : Lieu commun qui permet de partager un temps de repas et de convivialité avec d'autres convives.

2020 4270 repas servis annuel

2021 3671 repas servis annuel

(2019: 13 224 )

- **Le portage à domicile** : Prestation qui permet de livrer un repas et une collation du soir au domicile des personnes âgées ou handicapées, organisée chaque jour de la semaine, dimanche et jours fériés compris.

2020 92250 repas livrés par an

2021 85 199 repas livrés par an

(2019: 68 455)

**Le CLIC – le pôle Gérontologique**

Le Centre Local d'information et de Coordination Gérontologique accompagne les personnes âgées, handicapées et les « aidants » pour favoriser le maintien à domicile dans les meilleures conditions.

2020 267 visites à domicile effectuées

551 abonnés à la téléassistance

2021 251 visites à domicile effectuées

544 abonnés à la téléassistance

**Espace Ressources Handicap**

Organise et coordonne des actions de sensibilisation aux handicaps en étroite collaboration avec les associations (spécial Olympics, Opération brioche, le téléthon, la semaine du handicap) ; Agrandissement d'un centre documentaire aménagé pour recevoir les Rueillois et disposant de supports variés et de sensibilisation.

2020 502 enfants et adolescents sensibilisés aux handicaps

223 personnes ont fréquenté le centre documentaire

2021 731 enfants et adolescents sensibilisés aux handicaps

184 personnes ont fréquenté le centre documentaire

**Le Forum Seniors**

Un lieu de lien social ouvert à tous les Rueillois de 62 ans et plus, qui propose des activités, ateliers, animations et sorties, ainsi qu'un séjour pour les personnes à mobilité réduite, et un mini- séjour pour les seniors à faibles revenus (tranche A,B,C)

2020 220 places de sorties proposées

1 601 accueil et inscription au sein du Forum Senior

2021 548 places de sorties proposées

2 761 accueil et inscription au sein du Forum Senior

Intitulés	Rétrospectif BP 2021 (€)	Projet BP 2022 (€)	%
011 - Charges à caractère général	814 262€	1 028 300€	+20%
65 - Autres Charges de Gestion Courante	89 877€	88 200€	
67 - Charges exceptionnelles	300€	1 300€	
012 - Charges de Personnel	274 288€	270 788€	

## LES SENIORS

### ➤ Restauration: Portage à Domicile

La maison de l'autonomie pilote la mise en place de l'externalisation du portage à domicile, confiée à la société Elior jusqu'au terme de la DSP.

Maillon essentiel du maintien à domicile des personnes âgées, ce service a été optimisé avec l'ajout:

- d'une 6<sup>ème</sup> tournée afin d'améliorer la qualité du lien social
- l'utilisation de véhicules électriques en lien avec l'engagement dans le développement durable porté par la ville.

### ➤ Offre de loisirs seniors

Modifier l'offre de séjour proposée aux personnes du forum seniors pour être en adéquation avec les besoins

### ➤ Petit Car

Maintien du transport gratuit vers le resto club et projet de transport à la demande organisé par la MDA

## LE HANDICAP – ACCESSIBILITE

### ➤ 20 ans de la charte du Handicap

Mettre en place la nouvelle Charte Rueil-Handicap, en travaillant sur de nouveaux objectifs.

Elaborer un registre public d'accessibilité pour chaque établissement recevant du public (ERP).

### ➤ Ressources handicap

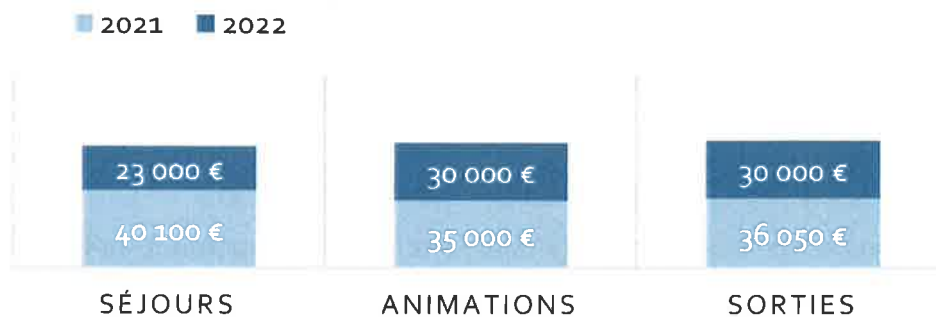
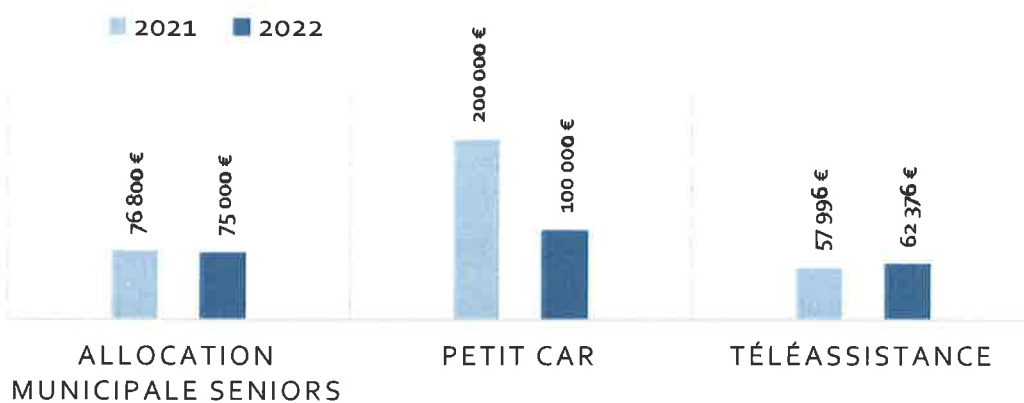
Etoffer l'équipe du secteur « Coordination Loisirs Handicap 0-17 ans » afin d'être plus présent sur le terrain, afin de soutenir les équipes encadrantes des centres de loisirs.

Faire connaître l'appartement témoin auprès des associations d'aides à domicile, des CLIC, des communes des Hauts-de-Seine ainsi que les établissements médicaux et des EHPAD.

Mettre en place des animations sur le centre documentaire à l'attention du public Rueillois.

## LA MAISON DE L'AUTONOMIE

### LES ORIENTATIONS 2022



## 3- SECTION D'INVESTISSEMENT

### A / LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement pour l'année 2022 sont réparties de la manière suivante :

Le fond de compensation de la TVA (FCTVA) : Mécanisme qui permet la récupération de la TVA payée au titre de certains investissements réalisés en N-2 .

Et l'amortissement des immobilisations qui est une opération d'ordre (dépenses de fonctionnement et recette d'investissement).

Intitulés	Rétrospectif BP 2021 (€)	Projet BP 2022 (€)	%
21 – Immobilisations Corporelles	11 000€	21 000€	

### B / LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Provisionner une ligne budgétaire pour le petit équipement sur les différents sites pour remplacer du matériel vieillissant ou des imprévus.

Réserve mise à disposition d'un projet social à définir